

Pour un élargissement de la couverture publique des soins buccodentaires au Québec. Dès Maintenant !!

Le Québec est la province dont les ménages dépensent le plus en soins dentaires au pays. Face à cette situation alarmante, le comité de lutte en santé de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles a mobilisé huit partenaires nationaux qui réclament un élargissement de la couverture publique des soins dentaires. Tous demandent aux partis politiques de s'engager pour la création d'un programme québécois de soins dentaires

La mise à jour récente d'une étude publiée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) révèle qu'en 2019, les ménages québécois ont déboursé en moyenne 461\$ pour les dépenses directes associées aux soins dentaires, un montant de 14,1% plus élevé qu'en 2010.

« Il est impératif que dans un premier temps, l'ensemble des soins en dentisterie pour toute personne âgée de moins de 18 ans ainsi que pour les aînés de 65 ans et plus soient intégrés dans les services couverts par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), explique Lise Lapointe, présidente de l'association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ). Il en va de la santé de nos enfants et de nos aînés! »

« Cette initiative de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles pour une couverture universelle des soins dentaires au Québec rejoint les différents objectifs de l'APTS, car nous sommes convaincus que la santé et le bien-être de la population sont mieux servis par des soins et services publics et universels. Il ne faut pas uniquement être sur la défensive quant à la privatisation de la santé et des services sociaux, mais aussi passer à l'offensive par un élargissement de la couverture du réseau public », ajoute Émilie Charbonneau, 2^e VP de l'Alliance du Personnel Professionnel et Technique de la Santé et Services sociaux (APTS).

L'obligation pour les cliniques dentaires d'afficher leurs tarifs pour les soins courants tels que les examens/nettoyages, les obturations, les traitements de canal et l'extraction d'une dent est une autre des revendications de la Clinique communautaire et de ses partenaires. « Pourquoi les cliniques dentaires ne sont-elles pas soumises à la même obligation d'affichage de leurs différents tarifs, comme c'est le cas avec les cliniques médicales? Nous exigeons de la part du MSSS qu'il adopte un règlement obligeant les cliniques dentaires à afficher leurs prix de manière compréhensible afin que la population puisse être convenablement informée avant de déboursier des sommes souvent démesurées pour des examens ou des chirurgies. », affirme Stéphane Defoy, organisateur communautaire à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Selon tous les partenaires ralliés par la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, il est primordial de travailler en amont afin d'améliorer la santé buccodentaire de tous les Québécoises et les Québécois. C'est pourquoi nous demandons d'une seule et même voix d'augmenter dans les plus brefs délais le nombre d'hygiénistes dentaires au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Concrètement, cela permettra de

faire davantage de prévention auprès des enfants à l'école ainsi qu'auprès des aînés qui résident dans des habitations collectives (CHSLD – RPA – OBNL d'habitation).

L'enjeu majeur de l'élargissement de la couverture publique des soins dentaires au Québec passe jusqu'à maintenant totalement sous silence lors de cette campagne électorale provinciale. «C'est totalement inconcevable, ajoute Lauréanne Dussault-Desrochers, membre du conseil d'administration des Médecins québécois pour un régime public (MQRP). Les coûts astronomiques des soins en dentisterie privent une partie importante de la population, dont les plus démunis, de ces services essentiels à la préservation d'une bonne condition de santé.»

C'est pourquoi, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles et ses partenaires réclament un engagement ferme de la part des partis provinciaux. « Nous demandons à chacun des partis politiques, s'il est élu le 3 octobre prochain, de s'engager pour la création d'un programme québécois de soins dentaires qui couvrirait dans un premier temps la totalité des soins, autant préventifs que curatifs, pour les enfants de moins de 18 ans et pour les aînés de 65 ans et plus », conclut Dominique Daigneault, présidente du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN).

La Clinique communautaire et ses partenaires considèrent la lutte pour un accès élargi à des soins dentaires comme une des pierres angulaires pour l'amélioration de la santé globale au Québec.

-30-

À propos de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles est un organisme de santé géré par les citoyennes et citoyens de Pointe-Saint-Charles. Elle dispense des services préventifs et curatifs, et regroupe les citoyen-ne-s autour des questions de santé afin d'améliorer les conditions de santé à court et à long terme. Le comité de lutte en santé est issu de la Clinique. Il revendique un système de santé public, universel et accessible à toutes et tous.

À propos des partenaires nationaux de la Clinique communautaire :

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) – Médecins québécois pour un régime public (MQRP) – Conseil central du Montréal Métropolitain (CSN) – Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) – Centrale des syndicats du Québec (CSQ) – Collectif pour un Québec sans pauvreté – Coalition pour la dignité des aînés - Coalition solidarité santé

Renseignements :

Stéphane Defoy
Organisateur communautaire
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
Téléphone : 438 822-8298
Courriel : stephane.defoy.psch@ssss.gouv.qc.ca

Céline Bianchi
Agente de communications
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
Téléphone : 514 937-9250 poste 7239
Courriel : celine.bianchi.psch@ssss.gouv.qc.ca